



















RAPPORT ANNUEL 1981 DE L'ACO

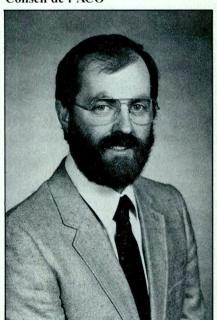
Sur le plan administratif, l'Association canadienne des optométristes est structurée selon le modèle d'une fédération des dix associations provinciales d'optométrie du Canada. Nos programmes visent à assurer que les conditions qui régissent la pratique de votre profession ne seront pas assujetties à des changements arbitraires causés par des pressions venant de l'extérieur. L'ACO cherche continuellement à améliorer tous les aspects des soins de première ligne offerts par la profession par la réalisation des objectifs d'organisation suivants:

- Agir comme représentant reconnu des optométristes canadiens dans les domaines d'activité relevant de la juridiction fédérale.
- 2. Coordonner les activités de chaque association provinciale, afin de parvenir à une entente entre les provinces sur l'avenir de l'optométrie.
- Encourager les relations entre les professionnels des diverses professions de santé.
- 4. Identifier les besoins en main d'oeuvre du secteur de l'optométrie et y répondre.
- 5. Sensibiliser davantage le grand public et le gouvernement à la nécessité d'accéder aux services qu'offrent les optométristes.
- Chercher continuellement à parfaire la science de l'optométrie et à améliorer la qualité des soins ophtalmiques offerts aux Canadiens.
- 7. Encourager les membres à parfaire leurs connaissances par l'éducation permanente.
- Encourager les optométristes à participer activement aux organisations qui se dévouent à promouvoir l'hygiène publique et la protection de la vue.

Ce rapport a été préparé par Alex Saunders, Coordinateur de relations publiques de l'A.C.O. Au seuil de sa 35ème année de service à la cause de l'optométrie canadienne, l'ACO continue à représenter les intérêts de la profession, et de votre Association d'optométrie locale. Ce rapport résume les nombreuses activités entreprises, en votre nom, par votre association nationale, afin de préserver et de protéger votre rôle de fournisseur principal de soins de la vue au Canada.

Veuillez bien regarder de près chacun des résumés d'activités suivants tout en vous rappelant que ce travail s'accomplit en grande partie grâce à vos cotisations et aux efforts bénévoles d'une centaine d'optométristes dans tous les coins du pays.

Conseil de l'ACO



Dr. J.A.R. MacDuff

Lors de la réunion du conseil de l'ACO, tenue du 24 au 26 octobre à Ottawa, les conseillers ont choisi leur exécutif pour un an, d'octobre 1981 à octobre 1982. le Dr Reid MacDuff, de Gander, a été nommé président. Le Dr Hervé Landry, de Moncton, est devenu président échu, et le conseiller pour Ottawa, le

Dr Roland desGroseilliers, d'Ottawa, vice-président. Le Dr Richard Watts, de Calgary, qui devait assumer les fonctions de secrétaire-trésorier, s'est malheureusement vu dans l'obligation de retirer sa candidature, à la suite d'autres obligations, et de son travail au Comité national de consultation. Le Dr Scott Brisbin, également de Calgary, a remplacé le Dr Watts comme conseiller. Le Dr James Patriquin de Cornerbrook, est devenu conseiller pour Terre-Neuve, sous la présidence du Dr MacDuff. Le Dr Jack Huber, de Régina, après avoir rempli, ces dernières années, les fonctions de conseiller, de membre de l'exécutif et de président, de l'ACO, cède son poste de conseiller de la Saskatchewan au Dr. James Krueger de Saskatoon. Le Dr Ray Corbin a cédé le siège provisoire au conseil, qu'il occupait pendant le mandat du Dr Landry. Le Dr Norman Armstrong, après avoir servi plusieurs années comme représentant de la Colombie Britannique à l'ACO, s'est retiré du conseil et a été remplacé par le Dr Rix Graham, de Vancouver. Egalement, après plusieurs années de service, le Dr Gregory Beer, de l'Ile du Prince Edouard. s'est retiré du conseil et a été remplacé par le Dr Richard Zenner. Finalement, le Dr Bruce Rosner est devenu conseiller pour le Manitoba et le Dr Ralph Rosere pour la Nouvelle Ecosse.

Programme d'action politique Défense nationale/Garant des passeports

Le programme d'action politique de 1981 de l'ACO a gagné en force pendant l'année, et a consolidé les initiatives entreprises l'année précédente. Des dépliants imprimés, ainsi que Forum de l'optométrie, ont été publiés (en anglais et en français) et envoyés à tous les membres de l'ACO, encourageant les optomé-

March/mars 1982 39

tristes à s'engager personnellement dans l'action politique. A la suite de ces envois, plus de 100 O.D. ont écrit au Ministre de la défense nationale, au Ministre des affaires extérieures, et à leurs députés, pour leur demander de prendre des mesures conduisant à la résolution des problèmes dans un sens désiré par l'Association.

En septembre 1981, le président de l'ACO, Hervé Landry, et des membres de l'ACO, ont rencontré le chef des services de santé du ministère de la défense nationale et le Ministre des affaires extérieures pour les convaincre du bien fondé de notre position. Sur la base de ces réunions, et d'autres contacts ultérieurs, l'ACO espère que les préoccupations et les intérêts légitimes de l'optométrie puissent être reconnus et soutenus par le gouvernement. Une action personnelle de plus en plus vigoureuse et constante de nos membres constituera sans aucun doute un facteur décisif de succès pour la réalisation de nos objectifs.

Institut National Canadien des Aveugles

A la suite de réunions ayant eu lieu en automne 1981 à Toronto entre le président de l'ACO, Hervé Landry, le Directeur exécutif de l'ACO et des membres de l'INCA, l'ACO est heureuse de noter qu'il existe des raisons de penser que les relations de l'INCA avec l'optométrie doivent s'améliorer considérablement dans les années 80.

Les membres de l'INCA ont proposé, au cours d'une réunion ayant eu lieu en septembre 81, la création, à titre de modèle, d'un Centre national de vision sous-normale, géré conjointement par des optométristes et des ophtalmologistes. Nous espérons que ce projet devienne réalité et fournisse un service nécessaire à ceux dont la vue n'est pas bonne, tout en constituant un exemple de la valeur des résultats d'un effort conjoint de l'optométrie et de l'ophtalmologie au Canada.

Ligue Internationale d'Optique et d'Optométrie

Le Dr Roland desGroseillers, se-

crétaire-trésorier de l'ACO, a représenté officiellement l'ACO au Symposium mondial de la LIOO, à Paris, France. En assistant à un certain nombre de sessions d'une demi journée, le Dr desGroseillers a pu acquérir une meilleure connaissance des problèmes et des programmes internationaux d'optométrie. Dans son rapport, il recommande fortement que l'ACO s'efforce activement d'être plus au courant et de plus participer aux activités optométriques à l'étranger. En conséquence, le conseil de l'ACO et les présidents et membres des exécutifs provinciaux participant aux Interactions annuelles de l'ACO ont décidé qu'Interaction '82 aurait lieu à Boston (19-24 juin), où doit se tenir le Symposium mondial 1982 de la LIOO, et le Congrès annuel de l'AOA.

Conseil national d'études optométriques

Anciennement appelé Conseil national d'optométrie, le nouveau Conseil national d'études optométriques a réalise des progrès importants en vue de la réalisation de ses objectifs lors de réunions productives tenues du printemps et à l'automne 1981. Deux comités distincts, celui des programmes et celui des examens, ont été créés et ont reçu des tâches spécifiques à accomplir, afin que le système national d'examen et d'accréditation puisse commencer à fonctionner en juin 1983. le CNEO a le grand plaisir de rapporter que l'Association optométrique de Colombie Britannique a accepté de redevenir membre actif. Interaction 1981 de l'ACO, a donné la possibilité au Dr Roland Haines de s'adresser, au nom des CNEO, aux représentants provinciaux présents. Lors de cette réunion, et des discussions en résultant, certains membres exécutifs provinciaux ont pu attirer l'attention sur des problèmes particuliers aux provinces, allant des niveaux de participation provinciale aux coûts administratifs liés au programme.

Comité national de consultation sur les programmes de soins de la vue

Le Comité national de consulta-

tion sur les programmes de soins de la vue a réalisé, en 1981, des progrès considérables en vue de la réalisation de ses objectifs majeurs. Cet organisme, affilié à l'ACO, représente maintenant d'une manière active, dans toutes les provinces, les intérêts des optométristes dans les contrats à tierce partie. Lors de réunions ayant eu lieu à Vancouver, à St. John's et à Toronto, des représentants provinciaux ont examiné des stratégies supplémentaires visant à promouvoir l'expansion de services d'optométrie afin de satisfaire les besoins du secteur des soins de la vue. Un programme coordonné de consultation a été développé, en vertu duquel on a contacté des employeurs privés importants, des syndicats et des agences du gouvernement pour les mettre au courant du succès actuel des programmes de soins de la vue dans l'ouest, et pour leur demander leur soutien. On a commencé à préparer du matériel éducatif, des présentations audio-visuelles et des films, pour faire connaitre le programme et augmenter les chances d'avoir une participation des optométristes dans les contrats de soins de la vue à tierce partie déjà en vigueur.



Congrès biennal de l'ACO

Sous tous les rapports, le Congrès biennal 1981 de St. John's a remporté un succès éclatant. Au total, 328 personnes, comprenant les optométristes, leurs invités, leurs conjoints et leurs enfants assistèrent au Congrès, surnommé l' "Expérience atlantique de l'ACO". Des conférenciers de premier plan, de réputation internationale, ont présenté un grand nombre de séminaires d'éducation permanente. Un programme social animé, destiné aux conjoints et aux

enfants a fourni un complément agréable à cet évènement biennal interessant. On peut trouver un rapport plus complet des activités et des séminaires d'études du Congrès dans la RCO vol. 4 nº 2.

Interaction '81

Une fois encore la réunion annuelle Interaction '81 de planification des politiques a permis à 36 dirigeants provinciaux en optométrie d'évaluer les progrès réalisés en vue de l'obtention des objectifs de notre plan quinquennal national en cours.

Convoqué dans le cadre général du 17ème congrès biennal de St. John's, Interaction a duré deux jours, et son ordre du jour a compris un grand nombre de sujets présentés par des dirigeants optométristes.

Le Dr Jack Huber, président échu de l'ACO, a exposé "la liaison de l'ACO avec les Associations provinciales" en insistant sur le thème des communications, et en puisant dans son expérience personnelle de nombreuses années de service à l'ACO. Il souligna, en particulier, le besoin d'impliquer plus étroitement les conseillers de l'ACO dans les affaires des Associations provinciales, afin d'assurer que les conseillers de l'ACO, remplissent bien leur fonction de communication. Dans sa conférence, il examina également l'utilisation du financement et de l'établissement de budgets comme critère de rendement pour les programmes de l'ACO, et, en conclusion, il fit une recommandation spécifique qui reçut le soutien des participants à Interaction, que les Associations provinciales et l'ACO relèvent le défi d'améliorer notre mode de fonctionnement actuel.



Le Dr Ralph Rosere, conseiller pour la Nouvelle Ecosse, présenta ses conclusions, évaluant le processus politique utilisé par les Associations provinciales lorsqu'elles essayent d'obtenir des amendements aux lois régissant l'optométrie permettant l'utilisation des produits pharmaceutiques.

Dans sa conférence, il examina la nécessité d'un soutien actif et inconditionnel de tous les membres des Associations provinciales en faveur des actions politiques entreprises pour que la profession puisse remplir ses objectifs dans le domaine législatif. M. Steve Nery, MPP de Terre Neuve, fut le conférencier invité spécial et donna des renseignements précieux sur la manière d'influencer le processus gouvernemental de prise de décision. En se basant sur son expérience d'homme politique traitant avec des groupes de pression, il parla de l'influence de la presse, de celle de l'opinion publique, de l'intérêt des politiciens eux mêmes, et de la manière la meilleure de présenter notre point de vue à un Ministre.

Le deuxième jour, Interaction fut presque entièrement consacrée au Conseil national d'études optométriques. Le Dr Ronald Haines, président du CNEO, dirigea une discussion sur le rôle et le fonctionnement des Comités d'accréditation et des examens, la transférabilité du certificat du CNEO, l'identification des obstacles se dressant sur la route des objectifs à court et à long terme de l'organisation. Le Dr Haines conclut ses remarques en recommandant que les organisations provinciales prennent des mesures décisives afin d'assurer que le Conseil national continue à être l'outil administratif responsable de la satisfaction des besoins identifiés par la profession.

Réunion des présidents provinciaux

Sous la présidence du président hôte du Congrès, le Dr Kevin F. Halleran, les présidents provinciaux ont tenu leur première réunion dans le cadre d'Interaction '81 à St. John's.

Les présidents des associations de

Colombie Britannique, d'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Nouveau Brunswick, de la Nouvelle Ecosse et de Terre Neuve assistèrent à cette réunion.

Pendant toute la journée, des discussions couvrirent en profondeur des sujets tels que les accords des commissions provinciales de soins de santé, les autres contrats gouvernementaux de tierce partie pour les services d'optométrie, et les lois et les réglements régissant l'optométrie.

On discuta et on compara les conditions d'inclusion de l'optométrie dans les programmes provinciaux de soins de santé. Les problèmes politiques, économiques, et administratifs liés aux négociations annuelles des associations provinciales avec les commissions de soins de santé reçurent énormément d'attention. De tous les sujets de discussions, les objectifs futurs et les tactiques de négociations en vue d'un élargissement de la couverture et d'une amélioration des paiements furent ceux qui firent l'objet de l'examen le plus approfondi. Le concensus des présidents provinciaux fut que l'optométrie ne doive pas se résoudre à accepter des honoraires plus bas ou à avoir moins de services couverts que les autres professions s'occupant de santé.

La participation de l'optométrie à d'autres programmes du gouvernement (p. ex. des Anciens Combattants, de la GRC, du Bien être social, etc. . .) fit l'objet d'une discussion vive et interessante. On discuta les termes de ces programmes, ainsi que les problèmes politiques, économiques et administratifs liés aux négociations annuelles de leurs contrats. Le concensus des présidents fut que l'on devait obtenir cent pour cent des montants des échelles provinciales d'honoraires, et que l'on devrait vigoureusement négocier en vue de cette obtention. Cet objectif est justifié par le fait que les optométristes payent leurs impôts et ne devraient pas, en plus, avoir à subventionner des programmes gouvernementaux.

On examina les progrès réalisés dans la révision et le passage des lois sur l'optométrie. On discuta également leur échancier, les changements dans leur contenu, l'opposition probable et des tactiques de négociations souhaitables. Les présidents participants furent d'accord pour dire que cette réunion des présidents provinciaux était très utile, et qu'il devrait y avoir chaque année une réunion semblable, à la même époque qu'Interaction.

Réunions des Associations provinciales

Pendant l'année 1981, des représentants de l'ACO ont participé aux activités provinciales suivantes: Le Dr Hervé Landry a assisté à des réunions des Associations provinciales de Colombie Britannique, du Manitoba, de l'Ontario, de Nouvelle Ecosse, de Terre Neuve, de l'Ile du Prince Edouard et du Québec, et a visité l'Ecole d'optométrie de l'Université de Waterloo. Le Directeur exécutif de l'ACO a assisté à une réunion au Nouveau Brunswick et a visité l'Ecole d'optométrie de l'Université de Montréal. Le Dr Reid MacDuff a assisté, en qualité de Vice-président de l'ACO, à des réunions en Alberta et en Saskatchewan.

Conférence annuelle

Le thème de notre Conférence annuelle 1981, ayant eu lieu en même temps que le Congrès Biennal de St. John's était "l'optométrie faisant face au défi des années quatre vingt".

Les dirigeants des comités et des organisations optométriques présentèrent aux participants leurs rapports sur un grand nombre de sujets et de programmes. Les délégués furent mis au courant du développement des relations interprofessionnelles et gouvernementales et de sujets susceptibles d'avoir une influence sur les pratiques optométriques.

Les membres furent particulièrement interessés par une conférence spéciale sur "les communications", donnée par le Dr Harry Basman, Président du Comité des communications de l'ouest. On peut trouver le texte de cette conférence dans la RCO Vol. 43, nos 2 et 3. En résumé, il répéta que les optométristes ne peuvent compter que sur eux mêmes pour transmettre leur message. Dans l'ensemble, dit-il, nous ne faisons pas du très bon travail au niveau individuel des membres. Chaque optométriste doit assumer la responsibilité de donner un soutien au programme de communications avec le public de son Association provinciale.

Le Dr Grant Campbell parla de la discrimination s'exercant contre les optométristes. Dans sa conférence, il décrivit d'une manière détaillée le combat que l'optométrie dut mener pour assurer que son rôle de fournisseur principal des soins de la vue soit toujours reconnu. Utilisant des exemples nombreux du passé et du présent, le Dr Campbell pria instanment tous les membres de prendre la décision immédiate de s'impliquer personnellement au niveau provincial, local, à la lutte directe contre toute opposition à l'accomplissement des objectifs de l'optométrie.

Les membres firent au Dr Emerson Woodruff, ancien Directeur de l'Ecole d'optométrie de l'Université de Waterloo, une présentation spéciale en hommage à ses années de service et de soutien à la profession, et à l'ACO, dont il fut directeur. Ils lui présentèrent une plaque commémorative en reconnaissance de sa contribution. Le Dr Woodruff s'adressa aux membres, et remercia ses nombreux collègues, ainsi que son prédecesseur le Dr Ted Fisher. pour leur soutien et leur travail d'équipe du service de l'école et des objectifs de l'ACO pendant son mandat de Directeur.



Statut de membre de l'APOQ au sein de l'ACO

Nous avons le regret d'informer nos membres qu'au moment de la rédaction de ce rapport, les relations de travail entre l'ACO et l'APOQ n'ont malheureusement pas encore été restaurées à leur niveau antérieur.

Les efforts considérables de conciliation entrepris au nom de l'ACO par son président Hervé Landry n'ont pas été couronnés du succès souhaité. Bien que les membres de l'APOO aient voté à leur Assemblée de juin 1981 en faveur d'une continuation de leur participation à l'ACO, avec paiement d'une cotisation par membre dont le montant serait acceptable pour les deux parties, la participation du Conseil exécutif de l'APOO et la nomination, par ce conseil, d'un représentant aux programmes permanents de l'ACO découlant de ce vote n'ont pas encore eu lieu. Le Conseil de l'ACO conserve l'espoir qu'une pleine participation de l'APOQ ait lieu au début de 1982, de telle sorte que l'optométrie canadienne puisse présenter un front uni aux problèmes et aux défis nombreux auxquels la profession doit faire face à l'heure actuelle.

Relations interprofessionnelles

A la suite d'une recommandation du Comité des relations interprofessionnelles, l'ACO a maintenu son activité de liaison et d'étude avec une multitude d'associations actives en administration et en gestion de la santé.

A un grand nombre d'occasions, des représentants de l'ACO ont assisté à des réunions conjointes avec l'AMC, le Conseil canadien de la sécurité, l'INCA, la LIOO, l'Association Américainne des Optométristes et d'autres organisations.

En automne 1981, l'ACO a été l'hôte de M. Tom Eichhorst, conseiller juridique de l'American Optometric Association, lors de sa visite à Ottawa et à l'Université de Montréal. On peut trouver un compte rendu de la visite de M. Eichhorst dans la RCO de mars 82.

En plus de ces activités, et d'autres activités d'ordre administratif, l'ACO et son Comité de relations interprofessionnelles ont pris l'initiative de préparer une réponse et/ou de répondre aux actions de la Guilde canadienne des opticiens d'ordonnance du Nouveau Brunswick, et à la nouvelle ébauche de document de l'AMC définissant le rôle des professions s'occupant des soins de la vue et intitulé "Perspectives sur les occupations de la santé".

Un autre domaine principal d'activité du Comité a été celui de réviser le document définissant le rôle de l'ACO, afin de refléter d'une manière plus exacte la relation devant idéalement exister entre l'optométrie et les autres professions s'occupant des soins de santé.

Etude des drogues de la Nouvelle Ecosse

A la suite de l'opposition rencontrée par une initiative de 1981 de l'Association optométrique de Nouvelle Ecosse visant à obtenir une révision de sa loi provinciale sur l'optométrie destinée à y inclure, entre autres choses, l'autorisation d'utiliser des drogues en vue de diagnostic, un Comité spécial a été formé par le Gouvernement de Nouvelle Ecosse pour étudier le problème. Le rapport de ce Comité, publié par le Ministre de la santé de Nouvelle Ecosse à la fin de 1981, a été résolument défavorable à la position que les optométristes essavaient de soutenir, que les optométristes reçoivent une formation et une éducation suffisante pour pouvoir utiliser scienment des drogues à l'usage de diagnostic. Jugeant que le Rapport de ce Comité ne pouvait pas rester sans réponse, car il risquait de provoquer des effets désastreux dans les autres provinces qui essayent d'élargir leur législation, l'ACO a aidé la NSOA à en entreprendre une critique détaillée, notant dans chaque cas les inexactitudes, les affirmations induisant en erreur, et le manque de conformité aux termes de référence originaux. Il faudra sans aucun doute l'année prochaine un effort soutenu de l'Association des Optométristes de Nouvelle Ecosse et de l'ACO pour obtenir une solution satisfaisante à ce problème.

Fonds de fiducie des optométristes canadiens pour l'éducation (FFOCE)

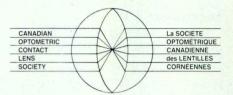


Le programme de collecte de fonds pour le Fonds de fiducie des optométristes canadiens pour l'éducation s'est développé régulièrement par rapport à l'année précédente. Notre campagne de 1982 a occasionné une augmentation globale de 22 pour cent par rapport au total de 1981. Les administrateurs du FFOCE ont eu le plaisir d'annoncer qu'un montant de \$23,000 de bourses (voir la RCO de Sept 81 pour de plus amples détails) a été accordé à des projets favorisant la recherche et la formation professionnelle dans l'intérêt de la profession et du grand public. Nous avons publié les conclusions d'une étude sur les solutions des lentilles cornéennes entreprise par le Dr W. Lyle et financée par une bourse de \$1,500 du FFOCE dans la RCO de Décembre '81 afin que tous nos membres puissent les utiliser comme référence. L'une des bourses permit également à la Waterloo Low Vision Clinic d'acheter du matériel clinique. Un élément prometteur dans ce programme de bourses est que le FFOCE, bien qu'il soit encore loin de son objectif de \$3,000,000 ait atteint une étape de son développement, où les bourses peuvent être attribuées à partir de l'intérêt gagné sur le Fonds de fiducie. A mesure que ce Fonds augmentera, le montant des bourses pourra augmenter. Ceux qui ont apporté leur contribution au Fonds ont maintenant l'assurance que leur

soutien occasionnera, dans les années à venir, des revenus pouvant servir de bourses.

Société canadienne optométrique des lentilles cornéennes

Principalement grâce aux efforts constants et dévoués du Dr Joshua Josephson et de son associée, le Dr Barbara Caffery, la Société canadienne optométrique des lentilles cornéennes a été recréée sous les auspices de l'ACO. Comme organisme indépendant, la SCOLC servira d'endroit où les optométristes canadiens désireux de demeurer au courant des derniers développements dans la science des lentilles cornéennes pourront échanger des idées. Afin de lancer la Société,



nous avons préparé un supplément spécial à la RCO, intitulé "Transactions" qui devrait être envoyé aux membres de l'ACO au début de 1982. Les sociétés faisant de la publicité dans ce supplément spécial sur les lentilles cornéennes ont donné une contribution importante en espèces pour soutenir la renaissance de la SCOLC. Le Coordinateur des programmes administratifs de l'ACO, Mike DiCola, a assumé, et continuera à assumer le service de liaison administrative entre la Société et le bureau national de l'ACO.

Avantages pour les membres

La gamme des avantages dont bénéficient nos membres s'est beaucoup enrichie en 1981. En plus du programme régulier pour les nouveaux membres, qui comprend un certificat manuscrit mural de l'ACO, un abonnement à la RCO et un ensemble de dépliants échantillons, l'ACO a également autorisé l'impression de cartes de membre permanentes en plastique, de format portefeuille, devant être distribuées à tous nos membres au début de 1982. Les remises accordées par les sociétés aux membres ont également augmenté fin 1981, pour accorder de meilleurs taux de remises pour les voyages. Des remises sont



maintenant accordées à nos membres dans tous les Hotels Delta et les Ramada Inns au Canada. Des tarifs spéciaux pour les locations de voitures sont maintenant accordés par Hertz, Avis, Tilden et Holiday Rent-A-Car.

Le personnel de l'ACO

Nous avons eu la chance de conserver l'équipe administrative de l'ACO relativement intacte en 1981, et par conséquent de conserver la meilleure gestion et le meilleur rendement possible pour les programmes de l'ACO.

Vers la fin de l'année, l'ACO a eu la chance d'obtenir le retour de Michael DiCola au poste de Coordinateur des programmes administratifs. Ainsi que nous l'avons noté dans le bulletin de décembre de la RCO, Mike doit assumer un certain nombre de fonctions de soutien pour le Directeur exécutif, ainsi que la gestion financière de la RCO.

Le Coordinateur des affaires publiques, Alex Saunders, continue à remplir ses fonctions, et aura, nous l'espérons, plus de temps à consacrer aux programmes d'affaires publiques, maintenant que Mike fait partie de l'équipe. Alex continuera à apporter sa contribution au contenu de la RCO et du Forum Optométrique, et à promouvoir les communications intérieures et extérieures de l'ACO.

La réceptionniste, chargée du traitement des textes, Annette Le-Fort, et la Secrétaire du Fonds de Fiducie, Deanna Verhey, continuent à faire partie de notre personnel sous la direction compétente de Ruth Wilcox, notre Administratrice

du bureau et Secrétaire exécutive.

Revue canadienne d'optométrie

Au cours de l'année de publication 1981, la RCO a continué à avoir des opérations non déficitaires, tout en maintenant des normes élevées de contenu.

Bien qu'en fait elle n'ait consisté qu'en trois numéros complets ceuxci contenaient une grande variété d'articles originaux de recherches et cliniques.

Nos rédacteurs de la RCO ont eu un plaisir particulier à annoncer la première cérémonie de collation du grade de Docteur d'Optométrie de l'Ecole d'optométrie de l'Université de Montréal dans l'édition de Mars '81. Et l'article de Septembre sur le Congrès biennal de l'ACO a donné un résumé coloré de chaque évènement aux membres incapables d'y assister.

Pour terminer l'année de publication, la RCO a eu la fierté de présenter le premier fruit issu des efforts du Programme de bourses du Fonds de fiducie des optométristes canadiens pour l'éducation, une étude sur la composition chimique des solutions pour les lentilles cornéennes, par W.M. Lyle, et V.J. Lum.

Egalement, la RCO a eu le plaisir de préter les services de son équipe de production au développement du premier rapport de la Société canadienne optométrique des lentilles cornéennes, nouvellement recréée, intitulé "Transactions", qui a été envoyé séparément à nos membres dans tout le pays peu après la fin de l'année 1981. Le rédacteur de la RCO, Maurice Manger, est heureux d'annoncer qu'une section spéciale de la RCO sera réservée dans les prochains numéros pour la suite de "Transactions", qui fera le compte rendu des activités de la SCOLC, et publiera des articles de recherche clinique relatifs aux lentilles cornéennes.

Fichiers de données informatiques

Pour tirer parti des développements récents en méthode de gestion des associations occasionnés par l'utilisation de systèmes de traitement informatique des données, le Conseil de l'ACO a approuvé le transfert des fichiers d'adhésions et d'autres données choisies dans un programme d'ordinateur.

Un excès des revenus en provenance de la RCO nous a permis de réaliser cette étape importante sans que celà coûte aux membres. Le nouveau système non seulement réduit le temps passé par le personnel de l'ACO à mettre à jour et à produire des listes d'adresses, mais encore il facilitera la réimpression des éditions futures de l'index des optométristes canadiens à un coût sensiblement réduit.

Egalement, l'ACO peut mettre à la disposition de nos associations provinciales membres des étiquettes portant les adresses de leurs membres à coût sensiblement réduit. La fonction de référence des données est particulièrement intéressante, et sera utile dans le futur, pour administrer le Fonds de fiducie des optométristes canadiens pour l'éducation, la Société canadienne optométrique des lentilles cornéennes et les autres comités connexes de l'ACO.

Programmes d'affaires publiques

Etant donné les contraintes budgetaires occasionnant une réduction des dépenses de fonctionnement pour 1981, notre programme d'affaires publiques a dû être réduit.

Par contre, nous avons entrepris de planifier les programmes d'affaires publiques de plusieurs années à venir. Les dépliants de l'ACO ont été bien acceuillis, mais des membres nous ont demandé que l'ACO mette à jour et augmente la sélection de dépliants. Par conséquent, en coopération avec le Comité de communications de l'ouest, nous avons fait des plans pour que l'ACO finance la préparation et la publication de six nouveaux dépliants en 1982. En outre, nous avons préparé un budget pour la conception et la production de trois séries audio visuelles avec diapositives sur divers aspects des soins de la vue.

L'ACO a continué, en 1981, à soutenir et à être en contact avec le Conseil canadien de la sécurité pendant les préparatifs d'introduction du programme 55 Alive. Etant donné l'intérêt que nous avons montré, et la participation que nous avons apportée, l'ACO et ses associations provinciales membres vont bénéficier de l'introduction du programme 55 Alive et de sa publicité dans tout le pays en 1982. Nous avons communiqué la possibilité de participer personnellement à l'organisation du programme aux membres de l'ACO dans la Revue et dans les bulletins des Associations provinciales.

Le Congrès biennal de l'ACO à St. John's a reçu une bonne publicité. Des représentants de l'ACO ont accordé régulièrement à la radio et aux journaux des entrevues donnant les détails du programme du Congrès. La proclammation de la semaine "Sauvez votre vue", par le maire de St. John's, Dorothy Wyatt, a fait l'objet d'une émission télévisée à partir de l'Hotel de Ville.

Des communiqués de nouvelles furent préparés dans le courant de l'année en fonction des besoins, en particulier pour annoncer la nomination du Dr Reid MacDuff comme président pour 1981-82 à la presse Maritime et optométrique et des soins de santé.

Sigle de l'ACO



CANADIAN
ASSOCIATION
OF OPTOMETRISTS
L'ASSOCIATION
CANADIENNE
DES OPTOMETRISTES

Parmi les efforts que fait l'ACO pour améliorer l'image de l'association aux yeux des membres et du public, nous avons entrepris de rechercher un nouveau symbole graphique pour représenter l'optométrie sur les publications et le courrier officiel de l'ACO.

Après avoir reçu et examiné un grand nombre de projets d'artistes indépendants aussi bien que d'optométristes intéressés faisant partie de l'exécutif de plusieurs Associations provinciales, le Conseil de l'ACO a choisi le sigle apparaissant ci-dessous/ci-dessus, devant être présenté

à titre d'essai à nos membres nationaux.

Nous avons demandé aux Associations provinciales et aux practiciens d'envoyer leurs commentaires. A date, l'Association de la Saskatchewan et celle du Nouveau Brunswick ont pris la décision d'adopter le sigle sur leur papier en-tête. La Colombie Britannique a exprimé une certaine réticence, et les autres provinces n'ont pas envoyé de commentaires. Seulement 10 membres individuels ont répondu. L'ACO essayera à nouveau d'obtenir un soutien au début de l'année prochaine, et en l'absence d'autres commentaires prendra la décision d'adopter le sigle, et de le distribuer à la presse nationale afin qu'elle l'utilise pour toute nouvelle intéressant l'optométrie.

Index des optométristes canadiens

Le travail a commencé sur ce projet majeur de 1981 au début de l'année avec l'envoi de deux mille questionnaires aux membres de l'ACO. Plus de huit cent cinquante questionnaires remplis ont été renvoyés au bureau de l'ACO, où on les a codés, et on les a fichés. Le coût de production de cet index a été entièrement couvert grâce au soutien de ceux qui ont mis des annonces, à tel point qu'il y a eu un surplus de revenus qui a servi à financer le Programme souvenir du Congrès biennal de l'ACO. Cet index est, à date, le plus complet entrepris, mais nous faisons déjà des plans pour rendre la liste par catégorie de la nouvelle édition de cet index encore plus précise et plus complète, grâce aux commentaires, réponses et critiques envoyées par nos membres actifs.

Forum de l'optométrie

Afin de répondre à leurs besoins de communication accrue, les membres de l'ACO ont demandé à l'Association, à l'Assemblée générale de St. John's, de publier un bulletin afin de les tenir au courant des développements politiques risquant d'affecter l'optométrie. Pour satisfaire cette demande, l'ACO a publié Forum de l'Optométrie, dont le pre-



mier numéro a été entièrement consacré au soutien du programme d'action politique de l'ACO. Le numéro mettait les membres au courant des contacts récents entre l'ACO et le Ministre de la défense nationale et celui des affaires extérieures, et les avisait de la réaction officielle de l'ACO à l'opposition manifestée par les ministres devant nos demandes. Des numéros seront publiés dans le futur entre deux envois de la RCO, comme les membres l'ont demandé.

Nouvelle école d'optométrie

Le nouveau Comité des installations universitaires de l'ACO, prévoyant une possibilité d'échec pour ses efforts de créer une nouvelle Ecole d'optométrie de l'ouest, a envisagé une alternative valable, celle d'une troisième école dans l'est.

En conséquence, on se mit à chercher un nouvel endroit dans l'est. Il s'avéra que l'Université du Nouveau Brunswick semblait considérer d'un oeuil très favorable la possibilité d'acquérir une école professionnelle d'optométrie. Des discussions ont eu lieu en 1981 pour explorer la possibilité d'offrir une option raisonnable à la profession.

L'an dernier, l'ACO a déclaré que tout progrès nouveau pour une école dans l'ouest dépendait des résultats d'une étude sur la main d'oeuvre en soins de santé, financée par les gouvernements des provinces de l'ouest. La situation n'a pas changé. Au moment où nous rédigeons le présent rapport, l'ACO ne sait pas encore si l'étude sur la main d'oeuvre financée par les gouvernements va être présentée aux Premiers pour discussion. La décision de l'ACO dépend du résultat de la discussion sur l'étude sur la main d'oeuvre.

Finances

Il y a un état sommaire de nos

Concluded on p. 46

March/mars 1982 45